

18 JUIN 2015

## La Caisse d'Épargne Rhône-Alpes adhère à la nouvelle convention de délégation de décision en garantie de Bpifrance au profit des TPE et des PME françaises

Lyon, le 18 juin 2015 – Arnaud Peyrelongue, directeur du réseau Sud-Est de Bpifrance, et Gérard Audoux, membre du directoire de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, ont formalisé ce jour l'adhésion de la banque régionale à la nouvelle convention de délégation de décision en garantie au profit des TPE et des PME. Cet accord, qui s'inscrit dans le prolongement de la convention nationale entre les Caisses d'Épargne et Bpifrance signée en mars dernier, permet de renouveler et d'élargir le partenariat existant entre les deux établissements.

Le déploiement en Rhône-Alpes de cette convention facilite l'octroi par la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes de crédits bancaires garantis par Bpifrance aux TPE comme aux PME. L'accord prévoit ainsi le doublement du montant de délégation de décision rehaussé à 200 000 euros et la possibilité nouvelle de décider, toujours en délégation, sur un financement de renforcement de trésorerie.

### Les dispositions de la nouvelle convention de délégation en garantie :

La convention de délégation permet à la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes de bénéficier de la garantie de Bpifrance, pour les prêts allant désormais jusqu'à 200 000 euros, contre 100 000 euros auparavant, destinés à financer :

- la création d'entreprise
- la transmission d'entreprise
- le développement
- le renforcement de la trésorerie.

Pour **Arnaud Peyrelongue, directeur du réseau Sud-Est de Bpifrance** : « *Le lien est fort entre Bpifrance et la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, qui est l'un de nos principaux partenaires bancaires sur la région. Le déploiement de cette nouvelle convention permettra de renforcer et d'élargir notre partenariat à la fois en garantie de prêts bancaires mais aussi dans le domaine du cofinancement des investissements des entreprises, et nous permettra d'offrir à nos clients communs encore plus de réactivité et de simplification* ».

Pour **Gérard Audoux, membre du directoire de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes** : « *La Caisse d'Épargne Rhône-Alpes accompagne chaque année un plus grand nombre de professionnels. Financer les entrepreneurs de notre région est la mission de nos 120 spécialistes et de nos 300 directeurs d'agence, notamment avec l'appui de Bpifrance* ».



### À propos de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes

La Caisse d'Épargne Rhône-Alpes est une banque coopérative de plein exercice présente sur 5 départements (Rhône, Ain, Isère, Savoie et Haute-Savoie) et sur tous les marchés : particuliers, entreprises, professionnels, associations, collectivités et institutionnels locaux, habitat social, promotion immobilière.

1 940 000 clients, 620 000 sociétaires, 3 000 collaborateurs, 300 agences, 6 centres d'affaires.

La Caisse d'Épargne Rhône-Alpes dispose de 2,7 milliards d'euros de capitaux propres, 21,8 milliards d'euros d'encours de crédit et 39,1 milliards d'euros d'épargne.

[www.caissedepargnerhonealpes.fr](http://www.caissedepargnerhonealpes.fr)

### À propos de Bpifrance

**Bpifrance**, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

**Bpifrance** propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr) – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

### Contacts presse :

**Bpifrance**  
**Nathalie Police**  
Tél. : 01 41 79 95 26  
[nathalie.police@bpifrance.fr](mailto:nathalie.police@bpifrance.fr)

**Caisse d'Épargne Rhône-Alpes**  
**Philippe Navalon**  
Tél. : 04 72 60 20 63  
[philippe.navalon@cera.caisse-epargne.fr](mailto:philippe.navalon@cera.caisse-epargne.fr)